



Général Jean THOMAS, né à Cheminot

Par Jean-Pierre TONDON

Il existe à Cheminot une « *Rue du Général Jean THOMAS* ». Quelques personnes seulement connaissent ce Général d'Empire pour être né à Cheminot. Particulièrement Monsieur Gérard RICHARD ayant proposé à la Municipalité le nom pour une nouvelle rue lors de la création d'un petit lotissement. Sa vie est beaucoup moins connue et n'a pas fait l'objet à ce jour d'une publication, d'une monographie, ou d'un article diffusé largement aux habitants du village et dans le Sud Messin.

Le Général de brigade Baron THOMAS (Jean), naquit à Cheminot (Moselle), le 07 juin 1770. Son père, qui y exerçait la profession de tanneur, le plaça comme clerc chez un procureur du Parlement de Metz, où il travaillait lors de la Révolution.

Mais les goûts du jeune Jean THOMAS le portèrent vite vers la carrière militaire, son intérêt est renforcé par l'instabilité politique de la fin du XVIII^e siècle, marquée par la Révolution française.

Le 18 août 1791, Jean THOMAS devient lieutenant au 3^{ème} bataillon de volontaires de la Moselle, et capitaine le 11 septembre. Il sert dans l'armée de la Moselle du 1^{er} avril 1792 au 2 juillet 1794, et participe activement à la défense de Thionville en septembre 1792, il est blessé à Frœschwiller en décembre 1793. Il participe au siège de Charleroi en juin 1794. Il sert également dans l'armée de Sambre-et-Meuse et dans la 53^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne. Le 12 mai 1796, il se retrouve dans la 10^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne.



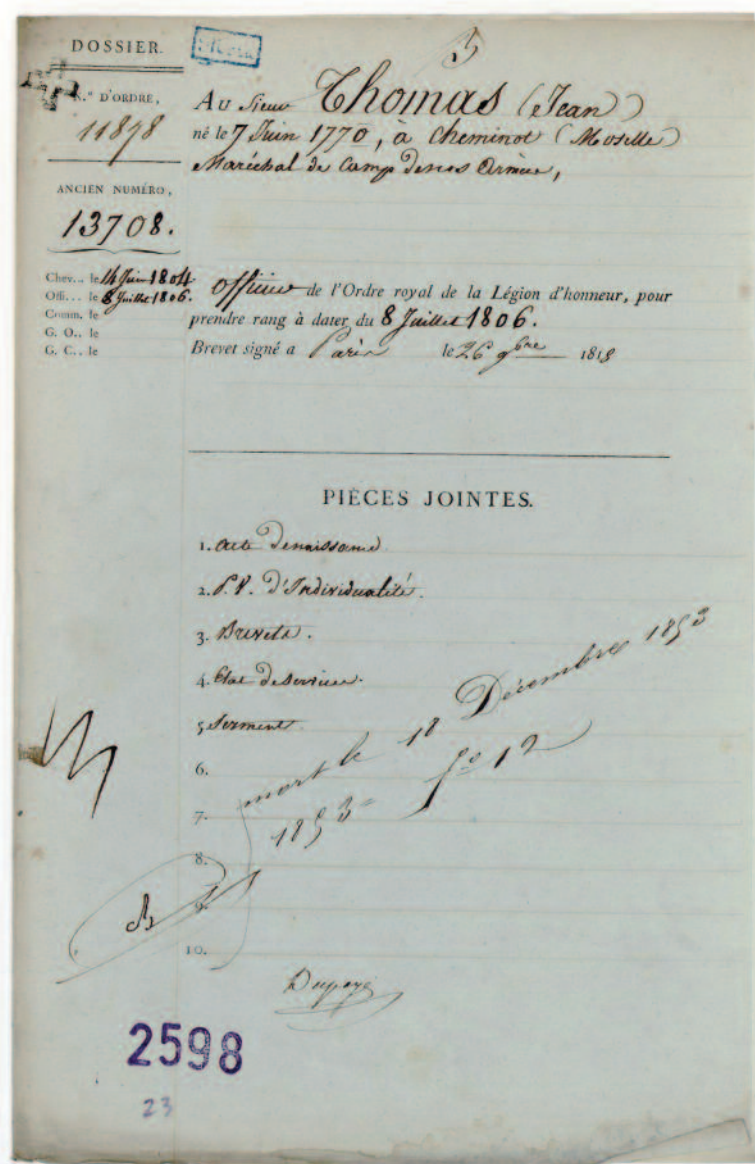
Rue du Général Jean Thomas à Cheminot (photos : Jean-Pierre Tondon)

De 1796 à 1797, il combat dans l'armée du Rhin, où il sera blessé lors de la bataille de Rastatt le 5 juillet 1796. De 1798 à 1799, Il sert dans l'armée d'Angleterre. Sa nomination provisoire, le 6 août 1799, comme chef de bataillon de la 10^{ème} demi-brigade d'infanterie de ligne est finalement approuvée le 11 octobre 1801. De 1800 à 1806, il est incorporé dans l'armée d'Italie. De 1806 à 1813, il sert dans l'armée de Naples, c'est alors qu'il est blessé lors du siège de la forteresse de Gaète le 27 juin 1806. Il est promu officier de la Légion d'honneur le 8 juillet 1806 (cf. ci-après, des extraits du dossier disponible sur la base Léonor). En 1807, il est nommé adjudant-commandant le 30 septembre puis il est intégré

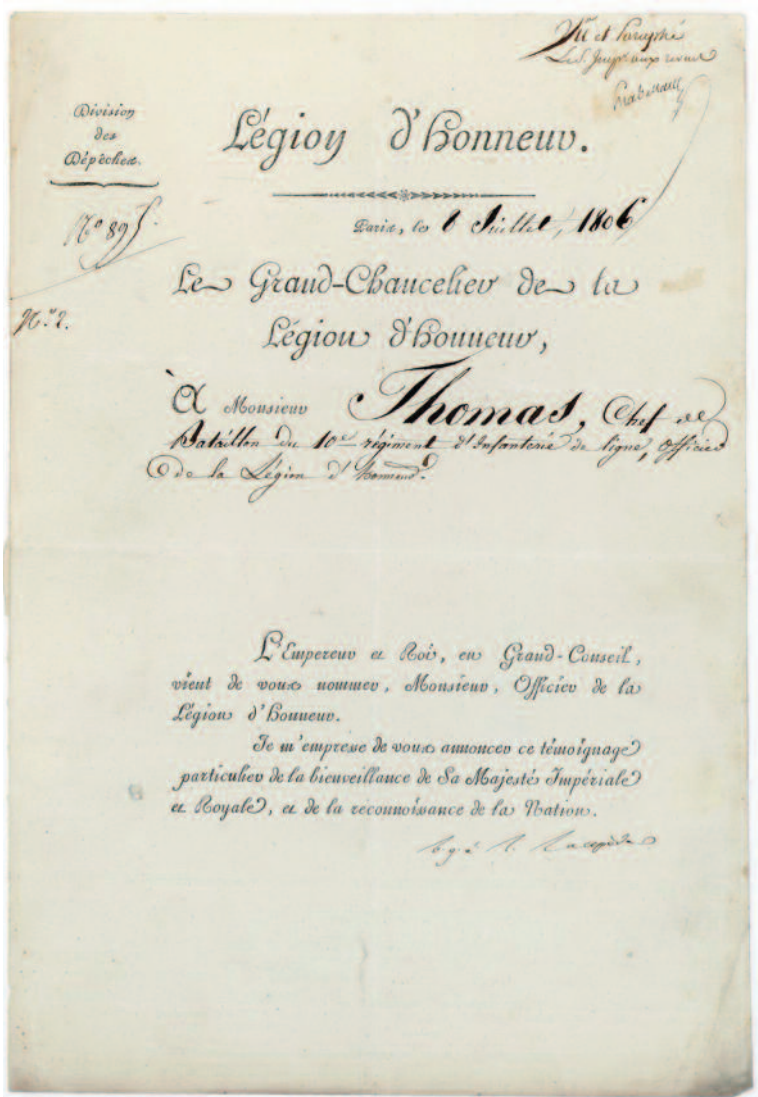
Le général Jean THOMAS, né à Cheminot, est un grand militaire français qui a joué un rôle important pendant la Révolution française et sous l'Empire.

dans le quartier de l'armée de Naples le 15 novembre. En novembre 1811, il devient chef d'état-major du corps des observateurs en Italie du Sud et un an plus tard, chef d'état-major de la 35^{ème} division d'infanterie. Le 7 mai 1813, Jean THOMAS est blessé près de Nossen et est nommé général de brigade le 22 juillet. Il prend ensuite le commandement militaire du département de la Manche du 20 octobre 1813 au 19 juillet 1814. Il est retiré du service actif le 1er septembre 1814 et fait chevalier de l'Ordre du mérite militaire le 15 avril 1815.

Le 29 novembre 1815, le général Jean THOMAS mis en "non activité" se retira dans sa propriété d'Ars-Laquenexy. Le 15 août 1819, le gouvernement de la Restauration aurait dit-on, songé à offrir au général THOMAS de lui confirmer son titre de baron, mais le général fit disparaître de ses papiers toutes les pièces qui lui avaient été fournies à ce sujet, ne voulant pas, disait-il, passer pour un parvenu. Il n'avait pas besoin de cette confirmation, son titre de baron accordé par Murat, avait été confirmé par Napoléon. Remis disponible, le 1er avril 1820, le général THOMAS fut retraité définitivement le 1er janvier 1825, avec une pension de 4000 francs par ordonnance royale de décembre 1824. Il s'est marié à 55 ans avec Mlle Faber de Hohensingen, dont le père était président de la cour de Metz. Le général THOMAS perdit sa femme en 1828, après qu'elle lui eut donné deux fils. Cette triste situation le détermina à reprendre du service, et le 14 janvier 1831, le gouvernement de Juillet le rappela à l'activité, en lui confiant le commandement du département de la Creuse qu'il conserva jusqu'à la limite d'âge de 62 ans, il fut alors retraité définitivement. Rentré à Metz, il y reçut le commandement de la garde nationale, qu'il exerça jusqu'en avril 1834. À ce moment, il se retira complètement de la vie active et résida dans sa propriété d'Ars-Laquenexy, s'occupant de l'éducation de ses deux fils, ainsi que d'agriculture et d'économie rurale. Membre de l'Académie de Metz, il participa au grand mouvement intellectuel de la cité de Metz.



Extrait du dossier de la Légion d'Honneur du général THOMAS



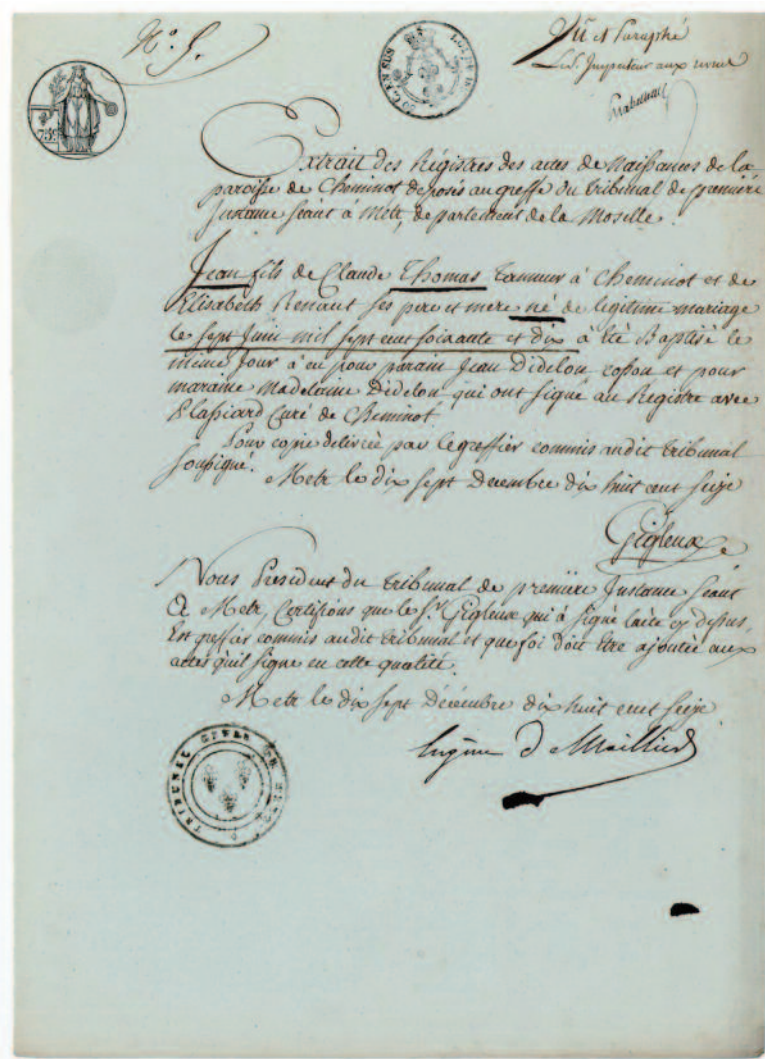
Extrait du dossier de la Légion d'Honneur du général THOMAS

Le général baron THOMAS mourut à Ars-Laque-nexy, le 18 décembre 1853, à l'âge de 83 ans.

Ainsi, le général Jean THOMAS, né à Che-minot, est un grand militaire français qui a joué un rôle important pendant la Révolution française et sous l'Empire. Cet Officier d'ex-ception s'est illustré durant les nombreuses campagnes, il fait rapidement preuve d'un grand talent sur les champs de bataille, no-tamment par son audace et sa grande capacité à galvaniser ses troupes, gravissant les éche-lons pour devenir général sous Napoléon Bo-naparte. Son parcours témoigne de la formidable ascension sociale rendue possible par les bouleversements politiques et mili-taires de son époque.

Dans le contexte de la liste des généraux français et étrangers ayant servi dans les ar-mées de la Révolution et du Premier Empire français, il semblait nécessaire de préciser

que le total est de 2389 généraux qui servirent entre le 20 avril 1792 et juin 1815. Plus de 220 (près de 10%) ont été tués sur les champs de bataille ou sont morts des suites de bles-sures. Plus de 1500 d'entre eux servirent sous Napoléon 1^{er}. Par ailleurs, la liste des offi-ciers figurant sur l'arc de Triomphe recense 653 généraux parmi les plus fameux d'entre eux. Le général Jean THOMAS ne figure pas dans cette liste, mais compte tenu de ses états de services et de son comportement, la de-mande avait été formulée par certain de ses pairs.



Extrait du dossier de la Légion d'Honneur du général THOMAS

Sources :

- Gallica.bnf.fr / Société d'histoire de la Lorraine / Le Pays Lorrain revue régionale (dont l'illustration en frise du début de l'article)
- Base Léonore des archives nationales, ministère français de la Culture.